

Hérouville-Saint-Clair

## Le label « Cité éducative » pour la Ville d'Hérouville



Jeudi, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, ont dévoilé la liste des 80 territoires labellisés « Cité éducative ». La candidature de la Ville d'Hérouville-Saint-Clair, présélectionnée au printemps, a été retenue. Elle est la seule ville de l'ex-Basse-Normandie à obtenir ce label.

**« L'obtention de ce label d'excellence est le fruit d'un long travail collaboratif mené par la Ville d'Hérouville-Saint-Clair avec tous les acteurs institutionnels et associatifs présents sur son territoire, indique le service communication de la mairie. L'objectif est de favoriser la continuité des parcours éducatifs des jeunes, d'une part, et d'accompagner les jeunes vers la réussite éducative et scolaire, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire, d'autre part. »**